10 OCTOBRE 2016

Des développements législatifs et jurisprudentiels menacent les acquisitions indirectes d'entités canadiennes

Auteur : Nathan Boidman

Initialement publié dans *Tax Notes International*, cet article passe en revue les nouveaux obstacles auxquels font face les parties étrangères qui tentent de récupérer des fonds qu'elles ont investis pour acquérir indirectement, par le truchement de sociétés étrangères, des cibles canadiennes, à la suite de la décision rendue récemment dans l'affaire *Univar* et des modifications connexes qu'il est proposé d'apporter à certaines règles relatives au dépouillement de surplus.

Télécharger cet article. **(Disponible en anglais seulement)**

Personnes-ressource : Nathan Boidman

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.

© 2024 DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., s.r.l.